

NATIONS UNIES

UN LIBRARY

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/C.2/34/5
8 octobre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



Trente-quatrième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 55 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Lettre datée du 4 octobre 1979, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la déclaration publiée par les participants au Colloque des Nations Unies sur les relations réciproques entre les ressources, l'environnement, la population et le développement qui s'est tenu à Stockholm du 6 au 10 août 1979. Le Gouvernement suédois était l'hôte du Colloque qui était présidé par M. Hans Blix, ministre des affaires étrangères de la Suède et M. K. Dadzie, directeur général au développement et à la coopération économique internationale. Le Colloque a réuni un groupe de participants s'intéressant de près aux problèmes multiples et urgents que pose actuellement le développement économique et social des pays en développement. La liste des participants figure à la fin de la déclaration.

Les participants signalent que la communauté mondiale est de plus en plus préoccupée par les multiples problèmes du développement. Toutes les ramifications du processus complexe de développement ne sont pas encore parfaitement comprises, mais le monde perçoit de plus en plus clairement ses nombreuses facettes et le tissu serré d'interactions sous-jacentes. Ces problèmes ont été analysés et des remèdes leur ont été proposés tandis que la communauté mondiale s'efforce de mener à bien la tâche urgente et globale consistant à instaurer un nouvel ordre économique international, propre à accélérer le progrès économique et social des pays en développement.

Ainsi, le rapport traite d'un certain nombre de questions se rapportant directement aux travaux que mène l'Organisation des Nations Unies au titre de plusieurs points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale, en particulier du point 55. Je souhaiterais donc que la déclaration ci-jointe soit distribuée en tant que document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 55 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Suède
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Anders THUNBORG

79-25445

/...

Annexe

DECLARATION DU COLLOQUE DES NATIONS UNIES SUR LES RELATIONS RECIPROQUES
ENTRE LES RESSOURCES, L'ENVIRONNEMENT, LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT
STOCKHOLM, 6-10 AOUT 1979

1. De plus en plus, ces dernières années, la communauté mondiale est préoccupée par les problèmes multiples du développement. Toutes les ramifications du processus complexe de développement ne sont pas encore parfaitement comprises, mais le monde perçoit de plus en plus clairement ses nombreuses facettes et le tissu serré d'interactions sous-jacentes. Ces problèmes ont été analysés et des remèdes leur ont été proposés tandis que la communauté mondiale s'efforce de mener à bien la tâche urgente et globale consistant à instaurer un nouvel ordre économique international propre à accélérer le progrès économique et social des pays en développement.

2. Il est ressorti des discussions intensives qui ont eu lieu à l'échelon international qu'il fallait aborder les problèmes du développement non pas séparément, mais sur plusieurs plans à la fois pour obtenir des conclusions réalistes pouvant servir de base à une action concrète. Nous avons accueilli avec la plus haute satisfaction l'initiative prise par le Gouvernement suédois de convoquer, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, le présent Colloque sur les relations réciproques entre les ressources, l'environnement, la population et le développement à Stockholm du 6 au 10 août 1979. Dans la présente déclaration, nous exposons nos vues et observations en nous fondant sur les débats du Colloque. Bien que nos vues ne soient pas nécessairement identiques en tous points, la déclaration est l'expression de l'accord auquel nous sommes parvenus sur l'évolution générale et les incidences théoriques des différentes questions que nous avons examinées*. Un rapport sur le Colloque sera établi par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et publié séparément.

Quelques exemples de relations réciproques

3. Les relations réciproques entre les ressources, l'environnement, la population et le développement apparaissent clairement dans de nombreux aspects du jeu des forces socio-économiques, technologiques et écologiques qui composent la société moderne. On en trouvera quelques exemples ci-après. La croissance rapide de la population et de l'économie stimulent la demande de ressources rares et favorisent une utilisation intensive des ressources qui provoque entre autres, une dégradation de l'environnement et une baisse de la productivité des ressources. La déperdition des sols et l'accroissement de la pauvreté résultant des pressions démographiques entraînera non seulement une réduction de la base de ressources, mais provoquera

* Les opinions exprimées dans la déclaration sont celles émises par les participants à titre personnel et ne reflètent pas nécessairement celles de leurs gouvernements ou des organisations dont ils font partie. Les noms et les titres des participants figurent à la fin de la déclaration.

aussi une aggravation de la dégradation de l'environnement. Les courants migratoires provenant essentiellement des zones rurales des pays pauvres en direction des zones urbaines les plus étendues risquent de créer de nouveaux bouleversements écologiques et des déséquilibres sociaux. La compréhension de ces courants et des interactions entre les secteurs ruraux et urbains doit s'accompagner d'une connaissance des facteurs et des conséquences de l'industrialisation à la fois sur le plan national et sur le plan international.

4. On citera par exemple le cas du bois de chauffage qui est la principale source d'énergie dans nombre de pays en développement. L'accroissement rapide de la population et le développement insuffisant d'autres sources d'énergie ont pour effet d'intensifier la demande de bois, d'élargir l'écart entre l'offre et la demande et font que l'abattage plus intensif de bois est le seul recours pour les pauvres. Comme les ressources de bois sont localisées, l'abattage intensif exerce une pression sur la couverture forestière et les plantes ligneuses et mène au déboisement et partant à une baisse de la productivité agricole en raison de phénomènes tels que les glissements de terrain, les inondations, l'érosion des sols et même la désertification.

5. Les relations réciproques n'ont pas nécessairement des effets négatifs. Le développement de la personne humaine par l'enseignement et la formation qui entraînent une meilleure utilisation des ressources naturelles et une augmentation de la productivité est un processus ayant manifestement un effet positif. Ce même processus contribue également à des baisses de la fécondité et à des diminutions des pressions démographiques.

6. Une meilleure compréhension de ces interactions permettrait d'identifier les points décisifs ou faire accepter et appliquer les politiques appropriées et ferait apparaître plus clairement les schémas d'utilisation des ressources, de la consommation, de la croissance démographique et de la distribution de la population. Des recherches doivent se poursuivre pour élargir nos connaissances, mais des décisions doivent être prises sans attendre le résultat des nouvelles recherches.

7. Nous abordons certains aspects des interactions entre les ressources, l'environnement, la population et le développement dans les quatre sections ci-après sous les rubriques : densité potentielle, développement de la personne, disparités des modes de vie et utilisation des ressources. Le développement a également des rapports étroits avec les questions commerciales, monétaires et financières qui ne relevaient pas de la compétence du colloque, mais dont il a été question à propos de l'instauration d'un ordre économique plus équitable et rationnel. Dans ces conditions, il est plus urgent que jamais de donner un nouvel élan à un dialogue Nord-Sud portant sur toutes les questions capitales de la coopération économique internationale.

Densité potentielle

8. La notion de densité potentielle implique l'existence de ressources suffisantes pour subvenir aux besoins de populations toujours plus nombreuses et pour assurer à celles-ci un niveau de vie toujours plus élevé. Bien que nous ne soyons pas encore en mesure de fixer des limites dans ce domaine, nous notons avec préoccupation que certains modes de production et de consommation exercent de très fortes pressions à l'échelon mondial, régional et national.

9. Il y a là un danger dont les effets à long terme que les activités humaines risquent d'avoir sur le climat constituent une illustration particulièrement éloquente. La Conférence mondiale sur le climat tenue en février 1979 a signalé que, par suite de l'utilisation continue de combustibles fossiles et peut-être aussi du déboisement qui se poursuit à l'échelle mondiale, la quantité d'acide carbonique libérée dans l'atmosphère s'accroît d'environ 4 p. 100 tous les 10 ans. Si cette tendance s'accélère, ou même se maintient, on risque d'assister à un réchauffement progressif de la couche inférieure de l'atmosphère, qui pourrait provoquer des changements de température et une modification de la structure des précipitations à l'échelle mondiale qui ne manqueraient pas d'avoir de graves répercussions sur de nombreux aspects de l'économie mondiale, y compris l'agriculture et la production d'énergétiques.

10. Nous considérons que la densité potentielle est une notion dynamique et non pas statique. Cette densité peut être améliorée ou développée grâce à l'adoption de politiques de développement basées sur un ensemble complexe d'objectifs et de mesures, au progrès des techniques ainsi qu'à une gestion rationnelle et à une utilisation équitable des ressources.

11. Nous constatons avec satisfaction que dorénavant, l'importance des questions de population dans les politiques de développement est reconnue. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, le taux d'accroissement de la population mondiale a commencé à diminuer. Toutefois, il faut s'attendre à ce que l'accroissement annuel de la population mondiale soit supérieur au chiffre actuel de 80 millions.

12. Les migrations internationales sont souvent le signe de diverses pressions démographiques. Certains facteurs, d'ordre politique et autre, font que les possibilités de migrations volontaires vers d'autres pays, qui permettraient de diminuer les pressions qui s'exercent sur les ressources, l'environnement et le développement, ne sont pas mises à profit.

13. Les ressources disponibles peuvent être renforcées et développées grâce au progrès technique et à une gestion rationnelle des ressources. À la longue, les ressources ne sont pas données mais déterminées par l'activité humaine. Il existe tout un potentiel de ressources non encore exploitées. Il est urgent, en particulier, de tenir compte et de tirer parti des avantages que présente la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables.

14. Dans le domaine de l'agriculture, il paraît nécessaire d'envisager une troisième révolution agricole faisant suite à celle des XVII^e et XVIII^e siècles, basée essentiellement sur des intrants naturels et biologiques et à celle du XIX^e siècle basée sur une énergie abondante et bon marché. Les techniques de cette nouvelle révolution devraient être adaptées dans chaque cas à l'environnement, mais toutes devraient faire une part plus grande aux intrants renouvelables, tels que la fixation naturelle de l'azote, à l'utilisation plus rationnelle de la photosynthèse, à la création de nouvelles variétés de plantes et la zootechnie et à l'association des récoltes avec la sylviculture et l'aquaculture.

15. Nous attachons une grande importance au renforcement de la coopération internationale au niveau de la gestion mondiale des ressources. Cette coopération doit respecter pleinement le principe de l'exercice de la souveraineté nationale permanente sur les ressources naturelles. Il est nécessaire de mettre au point un système de contrôle et d'assistance qui permette une gestion rationnelle de ces ressources. Ce système devrait permettre aux pays en développement d'acquérir une part équitable des ressources naturelles disponibles dans le monde. Une politique internationale en ce sens devrait donc comporter des normes et des engagements; elle devrait être conçue de telle manière que les besoins du développement soient pris dûment en considération dans la répartition des ressources.

Développement de la personne

16. Le développement de la personne doit être considéré dans une vaste perspective. L'homme est à la fois l'agent et l'objet du développement.

17. Loin d'être un élément extérieur à la nature, l'homme fait partie d'un système global. Considérer autrement les relations de l'homme avec la nature serait faire preuve d'arrogance et courir le risque de réduire la densité potentielle de la terre. L'instruction n'a d'autre but que de doter l'homme des moyens nécessaires pour comprendre et respecter cette relation. L'instruction, toutefois, n'est efficace que si elle permet d'améliorer la situation sociale et les conditions de vie des pauvres.

18. La capacité qu'a l'humanité de gérer convenablement ses ressources dépend essentiellement de la technique et des structures économiques et sociales. Néanmoins, l'enseignement classique et extra-scolaire, le développement des aptitudes, la formation et les communications jouent aussi un rôle important. Si la reconstruction des pays européens après la guerre a pris relativement peu de temps, c'est parce qu'ils possédaient encore cet ingrédient fondamental que sont les ressources humaines. Quand il a reçu une formation, l'homme subvient plus facilement à ses besoins et est en mesure de gagner sa vie.

19. Il existe un lien entre le développement de la personne humaine et la situation sociale. Le fait que la mortalité et la fécondité diminuent lorsque l'éducation et les soins de santé primaires s'améliorent n'est plus à démontrer. On sait également que des politiques appropriées dans le domaine des établissements humains permettent une répartition géographique plus équilibrée de la population et des activités économiques. Mieux formés, les individus peuvent faire davantage et mieux anticiper l'avenir. Cet élément irremplaçable qu'est la capacité de l'homme de résoudre les problèmes se trouve renforcé. Il en résulte un enrichissement sur le plan des valeurs qui sont mieux assimilées. L'égalité entre les hommes et les femmes fait partie intégrante du développement de la personne.

Disparités des modes de vie

20. La diversité des schémas de consommation et des modes de vie est une des sources fondamentales de conflit dans le monde actuel. Cette diversité est la manifestation critique de la stratification du monde, à l'échelon tant international que national et est à l'origine du principal affrontement des pays, les pays développés souhaitant maintenir, voire renforcer le niveau de vie auquel ils sont parvenus, et les pays en développement cherchant à assurer à leur population des conditions de vie acceptables.

21. Ce conflit ne cesse de s'aiguiser et il comporte trois aspects. En premier lieu, les relations globales entre les ressources et les êtres humains se présentent de telle manière qu'une minorité de pays se sont arrogé, pour maintenir un mode de vie basé sur le gaspillage, un droit de préemption sur une grande partie des ressources mondiales. En deuxième lieu, ce mode de vie a contaminé les couches dominantes des pays du tiers monde, ce qui a accentué les divisions à l'intérieur de ces sociétés. Enfin, le troisième aspect qui résulte des deux premiers est un conflit croissant au sujet de la distribution et du contrôle des ressources mondiales ou simplement de l'accès à ces ressources aux fins de maintenir et d'élever le niveau de consommation des pays industrialisés et des couches privilégiées des pays en développement.

22. La question de l'équité est donc primordiale lorsque nous considérons les problèmes liés à la population, aux ressources, à l'environnement et au développement. Il est évident que toute évolution structurelle d'ensemble dans le monde dépend essentiellement des changements fondamentaux pouvant intervenir au Nord, changements devant s'accompagner d'une refonte radicale des relations internationales. Il n'est que trop vrai que de tels changements sont une condition préalable à un développement humain et à un progrès économique stables et durables des pays en développement, car ce processus suscite inévitablement une concurrence autour des ressources qui ont été en grande partie accaparées par les pays développés.

23. Il est aussi urgent que nécessaire d'instaurer au Nord comme au Sud de nouveaux modes de consommation et de développement qui permettent de réduire les gaspillages, qui soient compatibles avec la protection de l'environnement et qui favorisent une responsabilité sociale accrue. Pour les raisons évoquées précédemment, la principale initiative dans ce domaine revient aux pays développés. Ces nouveaux modes de consommation et de développement devraient permettre d'atténuer les maux issus d'une certaine opulence.

24. Pour contribuer à réduire la pauvreté à l'échelle mondiale, toute modification du mode de vie dans les pays développés doit être intrinsèquement liée à des mesures visant à promouvoir l'instauration du nouvel ordre économique international. C'est pourquoi ces modifications devraient s'accompagner dans le même temps d'une restructuration fondamentale des relations économiques internationales. L'objectif en la matière devrait consister à éliminer les inégalités et déséquilibres actuels, assurer la participation entière et effective des pays en développement à la prise de décision au niveau international et, grâce à l'adoption délibérée de mesures énergiques, accroître sensiblement le transfert de ressources vers les pays en développement et organiser le transfert de ces ressources sur une base plus régulière et plus sûre.

25. A cet égard, nous notons avec une grave préoccupation l'actuel climat défavorable de la coopération internationale pour le développement. Alors que l'interdépendance inhérente à l'économie mondiale apparaît comme une réalité quotidienne, il est paradoxal de constater que la coopération entre les nations enregistre un recul. Un large fossé s'est creusé entre ce qui apparaît faisable au vu de considérations scientifiques et techniques et ce qui est acceptable au niveau intergouvernemental. Les grands moyens d'information, les activités des sociétés transnationales et d'autres éléments des relations internationales amènent les pays en développement à adopter des schémas, des stratégies et des méthodes de développement qui ne répondent pas nécessairement à leurs besoins véritables. Des changements interviennent dans les pays développés sans qu'il soit tenu compte des exigences et objectifs internationaux, de sorte que leurs répercussions sont souvent peu fructueuses et jamais qu'optimales. Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour créer, au niveau mondial, un mouvement en vue de réaffirmer les priorités de développement. Il conviendrait de concentrer l'apport des pays (développés et en développement) qui partagent les mêmes positions, du système des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et de divers groupes sociaux en un mouvement vigoureux visant à favoriser l'avènement d'un monde juste.

Utilisation des ressources

26. Les perspectives du développement des pays dépendent des moyens dont ceux-ci disposent pour utiliser leurs ressources naturelles, moyens qui, à leur tour, sont fonction de leur aptitude à appliquer les techniques. De nombreux pays qui disposent de ressources naturelles abondantes sont encore sous-développés parce qu'ils ne possèdent pas les techniques qui leur permettraient de transformer ces ressources. Cette situation doit être imputée, dans une grande mesure, aux limitations imposées par les structures sociales, économiques, administratives et politiques, et institutionnelles nationales et internationales.

27. L'existence de sources d'énergie bon marché a entraîné le développement de techniques à forte consommation d'énergie, des modifications des modes de consommation et, par le gaspillage, la dégradation de l'environnement. Ces tendances ont été aggravées par l'accroissement de la population et les disparités de niveau de vie entre le Nord et le Sud.

28. Le problème de l'énergie pèse de plus d'une façon sur les rapports réciproques entre les ressources, l'environnement et le développement. A court terme, il est nécessaire pour tous les pays, en particulier les pays développés, d'adopter de strictes mesures de conservation de l'énergie. A moyen terme, il faut améliorer l'efficacité des techniques et mettre au point et appliquer de nouvelles techniques de production et d'utilisation de l'énergie. A long terme, enfin, il faut recourir davantage aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

29. En ce qui concerne ce dernier point surtout, il faudra réaliser d'importants efforts au niveau de la coopération internationale pour entreprendre les activités de recherche-développement appropriées, permettre aux pays en développement d'accéder aux connaissances et techniques les plus récentes et mobiliser des ressources en vue d'accroître sensiblement les investissements dans ce secteur. La coopération internationale dans le domaine de l'énergie sera un élément clef du nouvel ordre économique international. Il est particulièrement urgent et important pour les pays en développement d'adopter, dans ce domaine, de nouvelles mesures de coopération et d'assistance mutuelle, mesures d'ailleurs indispensables si ces pays veulent maintenir une unité et une cohésion qui constituent la pierre angulaire de leur participation à l'instauration du nouvel ordre économique international et du renforcement de leur autonomie collective.

30. L'utilisation rationnelle des ressources naturelles est, et restera pendant de nombreuses années encore, un facteur essentiel d'expansion de l'agriculture. L'application de la science et de la technique devrait être associée, en particulier dans les pays en développement, à la reconnaissance de la valeur des pratiques traditionnelles approuvées de conservation et de recyclage. Cela s'impose en raison de l'évolution rapide des techniques et de l'accroissement de la population. Il incombe à la fois aux pays développés et aux pays en développement d'exploiter les mers pour en retirer des ressources nouvelles et supplémentaires, en vue d'assurer un niveau de vie équitable à tous les peuples de la terre. Manquer de recourir à l'action internationale pour gérer avec sagesse et répartir équitablement les richesses des mers revient à fouler aux pieds les principes fondamentaux proclamés par les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

31. Les conséquences des modes de production et de consommation actuels sur les approvisionnements futurs en ressources tant renouvelables que non renouvelables sont non seulement le résultat direct de l'utilisation croissante qui est faite de ces ressources, mais dépendront aussi de l'effet des modifications de l'environnement. On peut citer parmi les modifications de l'environnement qui se répercuteront, ou risquent de se répercuter, sur les approvisionnements futurs, l'accumulation de déchets et résidus chimiques dans le sol du fait de l'emploi exagéré

/...

d'engrais inorganiques et du versage de déchets chimiques, le déboisement et l'érosion des sols en raison d'un abattage excessif, et les changements climatiques possibles dus à une diminution de la couverture forestière et à l'accumulation de gaz carbonique dans l'atmosphère. Ces modifications de l'environnement peuvent conduire à une diminution des terres arables disponibles et à des baisses de productivité des sols.

32. Les mesures relatives au désarmement revêtent une importance fondamentale pour le développement des ressources humaines et matérielles et l'amélioration de la qualité de la vie, la promotion du développement accéléré des pays en développement et l'instauration d'un système de relations internationales fondé sur l'équité et la justice.

33. Les armes nucléaires sont une menace directe contre l'humanité, l'environnement et le développement. Les possibilités d'une guerre nucléaire augmentent en raison de l'accroissement continu des stocks et du perfectionnement toujours plus poussé des armes nucléaires tant stratégiques que tactiques.

34. Afin de renverser la dangereuse tendance que l'on note aujourd'hui en matière de dépenses d'armement, dépenses qui à l'heure actuelle approchent les 450 milliards de dollars par an, il importe tout particulièrement d'avoir présent à l'esprit les éléments suivants. En premier lieu, l'époque actuelle se caractérise par une vulnérabilité croissante des économies nationales en raison des nouvelles relations d'interdépendance que crée le système international. La tendance des principales puissances militaires à s'efforcer de protéger par des moyens militaires certains intérêts nationaux touchant à leur sécurité est incontestablement dangereuse. En second lieu, les tensions qui continuent d'exister entre l'Est et l'Ouest contribuent grandement à justifier la course aux armements à laquelle se livrent les superpuissances. Un relâchement de ces tensions semble nécessaire en vue de réduire les dangers inhérents à la présente situation. Cela permettrait également aux pays industrialisés de participer de manière plus constructive au dialogue Nord-Sud et aussi de dégager en faveur du développement des ressources présentement consacrées à des fins potentiellement destructrices.

Maria AUGUSTINOVIĆ, chef de la Division des méthodes mathématiques du Département de la planification à long terme, Bureau national de la planification, Hongrie

Helen BENITEZ, membre du Parlement, Philippines

Hans BLIX, Ministre des affaires étrangères, Suède (co-Président)

G. Arthur BROWN, Administrateur adjoint du Programme des Nations Unies pour le développement

K.K.S. DADZIE, Directeur général au développement et à la coopération économique internationale, Organisation des Nations Unies (co-Président)

Philippe DE SEYNES, Directeur du Projet pour le futur de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (Rapporteur)

Muchkund DUBEY, co-secrétaire du Ministère des affaires étrangères, Inde

Paul-Marc HENRY, Centre de la recherche pour le développement, France

A. H. JAMAL, Ministre des communications et des transports, République-Unie de Tanzanie

Mohamed KASSAS, professeur d'écologie végétale, Département de botanique de l'Université du Caire, Egypte

Rajni KOTHARI, Président du Conseil indien pour la recherche en science sociale, Inde

LI Chaobo, Vice-Ministre de la Commission d'Etat à la construction et directeur du Service principal de protection de l'environnement du Conseil d'Etat, Chine

Y. Abdel MAGEED, Ministre de l'irrigation, Soudan

P.J. MEADE, consultant pour les problèmes météorologiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Ernst MICHANEK, conseiller spécial du Ministère des affaires étrangères, Suède

Aurelio PECCEI, Président de ITALCONSULT, Italie

Manuel PEREZ-GUERRERO, conseiller du Président, Venezuela

Raul PREBISCH, Directeur de la revue de la CEPAL, Commission économique pour l'Amérique latine, Organisation des Nations Unies

A. RAMACHANDRAN, Directeur exécutif du Centre des Nations Unies pour les établissements humains

Jean RIPERT, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales internationales, Organisation des Nations Unies

Ignacy SACHS, Directeur du Centre international de recherche sur l'environnement et le développement, France

Rafael SALAS, Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population

A/C.2/34/5

Français

Annexe

Page 10

Edouard SAOUMA, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture

Alfred SAUVY, conseiller technique, Institut national d'études démographiques, France

Janez STANOVNIK, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe,
Organisation des Nations Unies

Inga THORSSON, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des affaires étrangères, Suède

Mostafa K. TOLBA, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour
l'environnement
